

■ **Ashanti institut d'esthétique et d'onglerie Sàrl**, à
L a u s a n n e, rue Caroline 19. Nouvelle société à responsabilité li-
mitée. Statuts: 9 octobre 2003. But: exploitation d'un institut
d'esthétique et d'onglerie. Capital social: CHF 20'000, libéré à
concurrence de CHF 10'000. Associées-gérantes avec signature
individuelle: Novello Sarah, d'Italie, à Préverenges, avec une part
de CHF 19'000, et Novello Simone, des Cullayes, à Lutry, avec une
part de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse
du commerce.

Journal no 9781 du 17.10.2003
(01227972 / CH-550.1.036.464-5)